



# **Profil de qualification pour Recycleuse CFC / Recycleur CFC**

**Numéro de la profession 95005**

**Ordonnance sur la formation professionnelle initiale de recycleuse / recycleur avec certificat fédéral de capacité (CFC) du 20 octobre 2010**

## **Contenu**

- I. Profil de la profession**
- II. Vue d'ensemble des compétences opérationnelles**
- III. Niveau d'exigences**

### **I. Profil de la profession**

La collecte, la valorisation, le stockage et la manutention de matières en vue d'économiser les ressources et de préserver l'environnement revêtent une importance particulière pour l'économie et la société.

Les recycleuses et les recycleurs agissent en fonction des besoins des clients et savent quelles matières sont traitées dans leurs entreprises. Ils réceptionnent les matières, les trient et les stockent de manière professionnelle. Après la valorisation à l'aide d'outils et de machines, ils manutentionnent les matières en toute sécurité. Ils comprennent les interactions de base dans leur branche et dans l'entreprise et utilisent des outils et des techniques appropriés de manière ciblée, afin de mener à bien et de documenter leurs travaux de façon autonome et compétente. Ils contribuent de manière importante à la protection de l'environnement en préparant des produits valorisés, en les réintégrant dans le circuit des matières et en éliminant les sous-produits dans les règles de l'art. Ils sont conscients de l'importance de la protection de l'environnement et ils acquièrent les connaissances nécessaires pour satisfaire aux exigences correspondantes.

Ils protègent leur santé grâce à l'utilisation sûre des outils, des appareils, des machines, des installations et de leur équipement de protection personnel, et grâce à la considération mutuelle au sein de l'équipe. Ils tiennent compte des prescriptions de sécurité, d'éventuelles directives concernant les assurances et des instructions internes de l'entreprise.

## II. Vue d'ensemble des compétences opérationnelles

Domaines de compétences opérationnelles	Compétences opérationnelles				
<b>1. Recyclage des matières</b>	<b>1.1 Réception</b> Reconnaître les matières réceptionnées en utilisant des méthodes optiques, mécaniques, physiques, chimiques et biologiques et définir lors de la réception les quantités, les sortes et l'état des matières.	<b>1.2 Triage secondaire</b> Acheminer sur la base d'un tri consciencieux les différentes matières vers les installations de tri et de traitement internes de l'entreprise.	<b>1.3 Stockage</b> Stocker les différentes matières selon leurs propriétés spécifiques, aux endroits respectifs déterminés par l'entreprise et tenir à jour une comptabilité des stocks.	<b>1.4 Traitement</b> Travailler les matières avec des machines et des installations selon les critères écologiques, économiques et énergétiques.	<b>1.5 Chargement</b> Charger les matières sur les moyens de transport habituels de manière économique et respectueuse de l'environnement.
<b>2. Organisation de l'entreprise et qualité</b>	<b>2.1 Déroulement du travail</b> Mener à bien et documenter les travaux de façon autonome et compétente et travailler selon les systèmes d'assurance de la qualité et de l'environnement ou selon les directives de l'entreprise.	<b>2.2 Entretien et réparations</b> Entretenir les machines et les installations de manière professionnelle			
<b>3. Conservation des matières et protection de l'environnement</b>	<b>3.1 Circuit des matières</b> Connaître le contenu et l'importance du circuit des matières et travailler en relation avec cet objectif.	<b>3.2 Prescriptions de la protection de l'environnement</b> Connaître les prescriptions concernant la protection de l'environnement et les appliquer dans la sphère d'activités.			
<b>4. Sécurité au travail et protection de la santé</b>	<b>4.1 Sécurité au travail</b> Connaître l'importance des prescriptions sur la sécurité au travail et les appliquer.	<b>4.2 Protection de la santé</b> Appliquer les mesures en matière de protection de la santé.			

Dans le plan de formation, les domaines de compétences correspondent aux objectifs généraux, et les compétences professionnelles aux objectifs particuliers.



### **III. Niveau d'exigences**

Le niveau d'exigences de la profession est défini de manière détaillée dans le plan de formation (partie A, compétences opérationnelles) sous la forme d'objectifs détaillés dans le cadre des niveaux taxonomiques (C1 à C6).

### **Approbation et entrée en vigueur**

Le présent profil de qualification entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Association *Recyclage Formation Suisse R-Suisse*

Saint-Gall, le 20 octobre 2010

Le président

La secrétaire

Hans Wild

Romana Heuberger

Le profil de qualification pour recycleuse CFC/recycleur CFC du 20 octobre 2010 est approuvé par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie.

Berne, le 20 octobre 2010

OFFICE FÉDÉRAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA TECHNOLOGIE

Le chef du centre de prestations Formation professionnelle

Hugo Barmettler